

A ce stade de la préparation, je réponds davantage à des questions de calage car les candidat(e)s (au moins ceux qui travaillent!) ont assimilé les grandes lignes de la méthode de travail.

J'ai, à cet effet, mis en place une "hotline" où je réponds à des questions plus précises.

Je pense que ces réponses, que je rends génériques, ont leur place dans "Maréchal un jour".



*Dans le cadre du traitement des devoirs de CUGE, je constate, fréquemment, que les sujets nécessitent de prendre position sur une alternative de type "OUI-NON". Or, lorsque je détermine les **RUBRIQUES DU TABLEAU D'ETUDE**, j'ai tendance, à vouloir les définir comme les choix possibles dans cette alternative.*

Je me demandais si en faisant cela, je n'occultais pas une partie du champ d'étude et donc au final de la réponse?

Pensez-vous que la définition des rubriques de cette façon est correcte ? Ou alors ma recherche des rubriques n'est pas assez élaborée?

PS: Je regardais votre corrigé type de la CUGE 2, où vous prenez les 2 grandes réponses possibles à la question que vous confrontez aux différentes situations où il est possible d'avoir ce choix de réponse. Dans ce cas, est-ce le type de rubrique à définir en règle générale pour cette forme de question?

C'est assez naturel comme approche... et c'est bien ce que je fais le plus souvent dans mes corrigés ou corrections.



Je l'ai déjà écrit plusieurs fois:

1. Les domaines déterminent le plus largement possible le champ couvert par le sujet;
2. Les rubriques permettent d'analyser la question.

Par exemple, dans le cas général que vous évoquez: "**Tel constat ou tel problème est-il significatif d'une mutation de...?**" (Forme générique d'un sujet).

Les rubriques seraient sommairement: "*Ce qui tend à prouver que tel constat ou tel problème est significatif d'une mutation de...*" [R1]; "*Ce qui tend à prouver que tel constat ou tel problème s'inscrit plutôt dans une simple évolution de...*" [R2]; pour mettre un grain de prospective¹, toujours intéressant: "*Ce qui pourrait montrer qu'une inflexion dans tel sens est cependant possible à terme...*" [R3].

A partir de là on voit bien que l'on a une pré-analyse assez complète qui correspond à ce que doit faire un bon esprit analytique. Déboucher ensuite sur un plan comme "**Certes on peut penser que pour les raisons (R1) on assiste à une mutation. Pourtant en observant (R3), on constate que si une inflexion est possible à terme elle n'est pas d'actualité. Mais ce sont bien les éléments de (R2) qui montrent qu'actuellement nous restons dans le cadre d'une simple évolution.**" est assez naturel. Le croisement des rubriques et des domaines fournit nécessairement les clefs de la réponse.

L'outil méthodologique de la RE est présenté de manière très séquentielle or notre cerveau est plutôt itératif... Alors laissons-le faire à partir du moment où l'on a bien décortiqué le sujet en étant sûr d'avoir tout envisagé (au moins le maximum). Enfin, ce n'est pas un brouillon, destiné à s'assurer de votre capacité à suivre à la lettre une check-list, qui sera corrigé le jour du concours, mais bien votre prose finale.

¹ Dans ce type de sujet, il est toujours maladroit, voire assez suicidaire, de répondre de façon manichéenne. Il faudra nécessairement nuancer au risque de s'exposer à des contradictions dans sa démonstration... car tout est rarement blanc ou noir!

Comme disent les cavaliers: "*En avant, calme et droit!*"
Est-ce clair pour vous?



Je ne sais si c'est le cas pour la majorité, mais cette partie de la méthode est toujours celle qui me pose le plus de problème.

Par contre, je pensais que la dimension prospective ou évolution-tendance serait plutôt en appui de la position défendue et donc qu'il fallait plutôt la mettre en 3^e partie.

Mais si je comprends correctement, vous atténuez la position non retenue ou qui serait celle d'une analyse simpliste, par la position tendance que vous renforcez en 3^e partie avec la position qui correspond à l'orientation retenue?



Vous avez parfaitement compris mon exemple... qui n'est qu'un exemple, car il y a d'autres structures possibles de démonstration.

Dans mon sujet générique, la question porte sur un positionnement face à une alternative concernant le présent, il faut donc répondre à la question précise et ne pas dériver en terminant par ce qui pourrait arriver demain, alors que l'on veut savoir ce qu'il en est aujourd'hui ("*est-il*" nous place dans le présent)... Attention !



Concernant les travaux de synthèse, j'ai systématiquement le réflexe de me lancer dans un plan du type DEM :

- 1. Constats*
- 2. Problèmes*
- 3. Solutions*

Mis à part pour l'exercice 3 qui avait une idée maitresse imposée et qui ne correspondait pas totalement à ce type de plan, pour tout le reste ce plan pouvait (à mon avis) fonctionner.

Si on avait choisi une autre idée maitresse pour l'exercice 3, on aurait pu adapter ce type de plan.

Pensez-vous donc que ce genre de plan est un passe partout pour les devoirs de synthèse ?



Se fixer un plan type "*passe partout*" conduit à standardiser indirectement les questions posées. Or les épreuves soumises imposent une réponse précise et donc plus fine que celle fournie par un plan polyvalent.

A une question du type "*mettant en lumière les caractéristiques principales de...*", si vous employez votre plan avec une partie "*solutions*", vous êtes partiellement hors sujet... car on ne vous demande pas les solutions à des problèmes mais un bilan de l'existant!

De même, si vous devez évoquer les "*perspectives*", un historique de la situation risquerait d'être hors sujet.

En résumé: à LA question il faut apporter LA réponse et non pas UNE réponse.

Cette remarque est perverse: "*Si on avait choisi une autre idée maitresse pour l'exercice 3, on aurait pu adapter ce type de plan.*" en effet, c'est le plan qui sert l'IM et non pas le contraire...

ATTENTION, virage dangereux !



En SD2, j'ai réalisé un plan en deux parties avec les idées suivantes :

ID1 : Les difficultés à agir de manière autonome (financier / industriel / politique)

ID2 : Une nouvelle dynamique (politique / BITD / gouvernance)

Avant que je fasse ce choix (né dans une relative douleur !), je parlais pour un plan plus classique, à savoir :

ID1 : Le constat de la situation actuelle

ID2 : Les difficultés de l'Europe de la défense (structurelles / conjoncturelles)

ID3 : Les perspectives de l'Europe de la défense (ou solutions)

- 1. Ce choix des deux parties a-t-il été judicieux ? Existe-t-il des sujets qui, du fait de leur formulation, méritent, plus que d'autres, d'être traités en 2 parties ?*
- 2. De plus, "mettre en relief les caractéristiques de..." signifie pour moi faire un point de situation sur la situation actuelle et empêche de développer les perspectives à court ou moyen terme. Est-ce là aussi juste, ou trop restrictif ?*
- 3. Enfin, et cela sera ma dernière question, dans le cas où un dossier (avec ses nombreuses pièces) va dans une certaine mesure à l'encontre de l'actualité, doit on en faire mention ? Dans le cas de ce dossier, fallait-il mentionner que la crise ukrainienne allait à l'encontre de ce désengagement (renforcement en hommes et blindés) ? Finalement, l'actualité peut-elle être ajoutée aux informations présentes dans le dossier ?*



Je vais essayer de répondre de manière concise à vos questions:

1. Les plans en 2 ou 3 parties: il n'y a pas de règle et c'est bien là la seule règle! L'erreur à ne pas commettre et de se focaliser sur un plan en 3 parties jusqu'à faire un découpage artificiel. En synthèse, contrairement à la CG on est souvent conduit par la nature des questions à faire un plan analytique. Il n'y a donc pas la même exigence "démonstrative" qu'en CG. Votre proposition en 2 parties de 3 IS ne me choque pas. J'attends la lecture détaillée.
2. Sur le point de "mettre en relief..." : là encore pas de règle absolue, le dossier guide. Si à la lecture du dossier (ce n'était pas le cas ici) il apparaît qu'une des caractéristiques est la mutation en cours vers de nouveaux objectifs, les perspectives auront leur place. Chaque sujet est unique et a ses propres caractéristiques à respecter. Il ne faut surtout pas, en SD, "mettre son grain de sel " dans la fiche (sauf en ouverture où une remarque est possible et dans l'avis personnel dont c'est l'objectif!)
3. Si un évènement majeur d'actualité "impacte" le dossier, il est possible et même souhaitable de le signaler en préambule. Par exemple: "...du fait de l'antériorité des pièces du dossier, les impacts récents de la crise ukrainienne sur les relations entre l'Occident et la Russie ne sont que partiellement pris en compte." En aucun cas (cf. ci-dessus) vous ne devez aller au-delà en ajoutant des commentaires personnels.



"Au cours de mes travaux, je me suis posé les questions suivantes sur la méthode:

1. *le choix des axes de recherche effectué lors de l'analyse initiale du sujet est forcément issu de mon fond culturel personnel, mais n'y a-t-il pas des rubriques classiques telles que "nature / cause / conséquence d'une problématique" qui servent de bouée de sauvetage en cas de blocage ? Quelles pourraient être les questions à se poser (sans avoir étudié la question) face à un sujet aussi vaste que la politique indienne de défense par exemple ?*
2. *l'annonce des ID doit-elle présenter les IS en se servant de mots clés que l'on répète dans l'explication des IS ?*
3. *j'éprouve de réelle difficulté à trouver une IM avant d'établir un plan. Après réflexion, la question à se poser pour trouver l'IM ne serait-elle pas "qu'est-ce que je veux démontrer?" puis pour trouver le plan "comment est-ce que je le démontre?"*
4. *combien de temps estimez-vous nécessaire à la lecture du dossier et la lecture doit-elle être méthodique, c'est-à-dire en fonction du classement des textes par axes de recherche ?"*



Même si certaines questions peuvent surprendre à ce stade de préparation, mieux vaut les poser aujourd'hui que le 21 juin! Cette prise de conscience bien que tardive sera certainement salutaire.

Je réponds donc point par point.

1. Le choix des axes de recherche?

Cette remarque vaut surtout pour la culture car en synthèse, le choix des rubriques est dicté par la nature des pièces et se fait principalement lors de la phase d'analyse du sommaire du dossier (même si en amont, lors de l'analyse du sujet on "envisage" les rubriques qu'il serait utile de développer pour répondre à la question). Pour ce qui est des domaines "passe-partout", je vous renvoie au document de méthode distribué en début de cycle et dont je rappelle l'annexe 1 ici.

Pour la politique indienne de défense, les zones mises en évidence dans le tableau pourraient servir de base de réflexion.

Voir dans le blog « Maréchal un jour » des exemples de domaines de recherche

2. L'annonce des ID

C'est processionnel mais souhaitable sous réserve de le faire avec une certaine élégance!

Vous trouverez cet exemple dans mon "Memento pour les pros" p. 60 (voir blog, onglet "Méthodologie")

"ID1 : (Certes) Tyrans et despotes continuent à sévir au 21^e siècle sous des formes quasi médiévales et avec un consentement apparent des peuples (Syrie, Cuba, Russie...). ID2 : Pour

autant, cette forme d'asservissement physique et moral ne résiste que très rarement à l'épreuve du temps dès que cesse le confinement (ouverture du monde par les communications : transports, Internet...). ID3 : Aussi, ce sont surtout de nouvelles tyrannies, développant des stratégies d'autant plus efficaces qu'elles sont plus insidieuses, qui pourraient menacer des populations et des individus dont la vulnérabilité s'accroît."

Je terminerai cette étape en développant mon ID3 au brouillon (car elle sera le cœur de mon devoir et je ne dois pas la rater) :

"IS31 : Les nouvelles tyrannies ont changé de nature..."

IS32 : Elles tentent de s'imposer plus par la persuasion que par la persécution..."

IS32 : Elles restent cependant toujours soumises au système de valeurs consubstantiel de la nature humaine qui émerge dès que les contraintes atteignent le seuil des intérêts vitaux des sociétés et individus pourtant en perte de vrais repères."

Je pense répondre ici à votre question.

3. J'éprouve de réelle difficulté à trouver une IM avant d'établir un plan.

J'avoue que c'est cette question qui m'a surpris à ce stade de préparation.

Votre "réflexion" vous conduit au cœur du sujet...Mais vous auriez pu gagner du temps en vous attachant il y a quelques mois à une étude même sommaire des documents de méthodologie! Vos deux questions résumant exactement l'approche IM-PLAN.

Vous trouverez ce b.a.-ba aussi bien dans les documents de la revue que dans mon mémento (p.6) où j'ai écrit:

"Annonce de plan et plan. Ces deux étapes: DETERMINATION DE L'IDEE MAITRESSE ET ANNONCE DU PLAN SONT TOTALEMENT INDISSOCIABLES. Leur articulation détermine la valeur du travail.

Une fois votre IM arrêtée, il faut en démontrer la validité. C'est le but du plan. Un bon plan doit toujours METTRE EN LUMIERE LES DIFFERENTES POSITIONS POSSIBLES face au sujet traité. Pour y parvenir on ne peut donc pas se contenter de "bricoler" l'idée maîtresse qui, par définition, traduit votre position et la vôtre seulement. Si l'on fait ce mauvais choix, on ne démontre rien, on réaffirme simplement sa thèse: "*Je pense cela (IM) et j'ai raison parce que je le pense (PLAN).*"

Vous trouverez dans mon mémento de nombreux exemples traités de cet enchaînement déterminant IM-PLAN.

4. Combien de temps estimez-vous nécessaire à la lecture du dossier?

Pour la fiche, je conseille de commencer par la rédaction de l'avis personnel une fois l'analyse du sujet réalisée. Cette démarche évite les redondances et les dérives entre le champ couvert par l'avis et celui qui l'est par la fiche. Le champ de l'avis est très souvent inclus dans celui de la fiche: DEFENSE (fiche), ARMEES (avis) par exemple.

Pour ce qui est de la lecture du dossier, il est nécessaire d'analyser l'épreuve. Je prends l'exemple de mon corrigé-type sur les "Engagements militaires". La somme de l'introduction, des phrases de liaisons, des ID et de la conclusion représente 348 mots soit déjà plus de la moitié de la fiche rédigée. Les éléments concrets tirés du dossier ne figureront que dans les idées secondaires et exemples.

En clair l'essentiel de la fiche est constitué d'idées générales sur le sujet, organisées de manière arborescente à partir d'une IM et d'un plan et donc un peu redondantes. Ces idées se retrouvent généralement dans les titres, sous-titres et conclusions de quelques pièces majeures du dossier... qui souvent ne vont que valider les connaissances du rédacteur!

Tirez-en les conclusions... 1h30 sur le dossier doit constituer un maximum. Vous identifiez les 5 ou 6 pièces clefs qui paraissent complètes et comportent une ossature facile à exploiter. Vous en tirez les idées majeures, voire quelques exemples, et par la suite vous survolez les autres pièces et "grappillez" ici et là quelques éléments originaux qui vont donner du caractère et de la personnalité à votre fiche.

En gros, et c'est comme cela que je sélectionne, "*Ce qui me surprend devrait aussi surprendre mon chef sur ce sujet...donc je le retiens*". Si votre patron (demandeur de la fiche) est un chef de division de l'EMA qui doit participer à une réunion interministérielle, inutile de rappeler au long de votre fiche que "*le feu tue*"!

BON COURAGE et ALLEZ à l'ESSENTIEL au cours du mois à venir...